



AVIS PUBLIC

Avis de motion et dépôt du projet du Règlement 561-2025 relatif au traitement des élus municipaux

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2025, à 19 h 30, le Conseil a donné un avis de motion et déposé un projet de règlement numéro 561-2025 relatif au traitement des élus municipaux.

Ce règlement a pour but de fixer la rémunération applicable aux membres du Conseil, tenant compte de ces modifications législatives.

L'adoption du règlement aura lieu le vendredi 9 janvier 2026 à 19 h à la salle du Conseil.

Une copie est également disponible sur le site officiel à www.lac-simon.net.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 8^e jour du mois de décembre 2025.

Marie-Pier Lalonde Girard, D.M.A.
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux deux endroits publics indiqués dans la résolution numéro 161-05-2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, 8 décembre 2025.

Marie-Pier Lalonde Girard, D.M.A.
Directrice générale et Greffière-trésorière